Saint-Maurice-en-Gourgois

Réalisations, démographie, projets pour 2024... Bernard Bonnet dit tout

À l'occasion de cette nouvelle année qui commence, nous avons rencontré le maire du village afin qu'il établisse un point d'étape des projets en cours mais aussi ceux à venir.

• La maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie et le centre technique dans leur phase finale

De gros projets se terminent dans la commune. C'est notamment le cas de la Marpa (maison d'accueil et de résidence pour l'autonomie). « C'est une réalisation à 2 700 000 euros portée par la commune et l'association Marpa, précise le maire, Bernard Bonnet. Elle est réalisée par Bâtir et Loger. »

Du côté du centre technique. sa construction se terminera au ler trimestre 2024. Le coût de ce projet s'élève à 867 000 euros, avec des aides de Saint-Étienne Métropole à hauteur de 311 000 euros, l'État pour 165 000 euros et le Département pour 80 000 euros, soit 65 % d'aides. « Sur ce site, une réserve d'eau de 26 000 litres est créée grâce à la rétention d'eaux pluviales et plus de 300 m de panneaux photovoltaïques alimenteront en électricité, le gymnase, l'école, la micro crèche et la mairie », détaille Bernard Bonnet.

• Travaux, projet de construction... ce qui vous attend en 2024

Pour cette nouvelle année qui commence, la commune



Les travaux du nouveau centre technique municipal se termineront au le trimestre 2024.

planche sur plusieurs projets. Parmi eux, les travaux de la chapelle du centre bourg, pour environ 50 000 euros. « Il faut aussi compter sur les gros travaux de remise en état de l'église. Ils devraient durer dix-huit mois et coûter 611 000 euros. La commune sera aidée par Saint-Étienne Métropole à hauteur de 280 000 euros et la Région à 50 000 euros. »

Un projet de City stade, à destination des adolescents principalement, avance aussi à grands pas. « En plus de ce chantier, nous prévoyons la construction d'un parc intergénérationnel aux abords de la Marpa avec un parcours de santé, des jardins partagés, un terrain de pétanque, des balançoires, tourniquets... », pour-

suit le maire. Ce dernier précise : « Tout cela est budgété sans avoir recours à l'emprunt. »

Saint-Maurice-en-Gourgois est retenu pour être labellisé «Village d'Avenir », ce qui ouvrirait des aides d'état pour visualiser la commune dans deux, cinq, dix ans avec des idées, non actées à ce jour d'une zone artisanale à l'entrée du village, l'installation de rond-point, de voies piétonnières, de pistes cyclables.

• Démographie : le gain d'habitants reste régulier

À ce jour, on compte 1860 habitants dans la commune. Il y en avait 1838 en 2022 et 1765 en 2014. La croissance ralentit mais reste régulière avec + 100 habitants en dix ans. « Plus il y a de services dans la commune et plus de personnes sont intéressées pour venir y vivre, explique Bernard Bonnet. Avec le gymnase, la crèche, l'école et le périscolaire, les services médicaux, les commerces, de nouveaux habitants souhaitent s'installer au village. Mais le prix de l'immobilier est élevé et les primo-accédants ont des difficultés à acheter dans la commune. L'équipe municipale travaille pour faciliter leur arrivée, ils sont l'avenir de la commune.

Le prochain PLUI devrait sortir en 2025/2026 « mais la loi ZAN (zéro artificialisation nette) où l'on ne consomme plus de terrains agricoles entraîne une rareté des terrains constructibles », précise le maire.



Bernard Bonnet est au service de la commune depuis vingt-cinq ans. Photo Catherine Duculty

« Nous prévoyons la construction d'un parc intergénération nel aux abords de la Marpa »

Bernard Bonnet, maire de Saint-Maurice-en-Gourgois

Bernard Bonnet conclut sur l'école du village. « Elle compte 260 élèves. L'effectif est stable pour la prochaine rentrée mais il faut que nous soyons vigilants pour la suite. »

• De notre correspondante Catherine Duculty

Unieux

La rénovation de l'hôtel de ville se poursuit, des économies d'énergie d'au moins 30 % espérées

Le coût de l'opération est conséquent : 700 000 euros. Le but est primordial : améliorer les performances énergétiques de ce bâtiment construit dans les années soixante.

e personnel des services état civil, périscolaire et gestion des salles municipales a retrouvé ses bureaux au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville.

« Le bâtiment était un des plus mal isolé du patrimoine municipal »

« Les agents, installés depuis début novembre au premier étage de la mairie, ont pu, le 8 janvier, regagner leurs bureaux, raconte le maire, Christophe Faverjon. Ces travaux ont été conduits avec diligence par la société VMV, installateur aluminier. Il s'agit de la première phase des travaux d'isolation thermique, l'ensemble des vitrages a été changé et la partie basse a été isolée par l'extérieur afin de gagner en efficacité énergétique. Le bâtiment, datant des années soixante et inscrit au patrimoine du XX° siècle, était un des plus mal isolé du patrimoine municipal. »

« La fin des travaux est prévue d'ici cinq ou six mois »

La deuxième phase concernera le doublage des parties vitrées de la façade par l'intérieur et la pose d'un isolant sur les trois autres façades, avec changement des ouvertures. Enfin, dans un troisième temps, il faudra isoler la toiture. « Ce sont des travaux conséquents qui permettront une économie d'énergie d'au



L'isolation des bureaux est un plus pour le confort des agents et pour le budget municipal. Photo Annie Faure

moins 30% », poursuit le maire. Le coût s'élève à 700 000 euros HT, dont 30% de subventions de l'État dans le cadre du Fonds vert, soit $205\,000$ euros.

« Nous contribuons ainsi au développement durable sans oublier l'enjeu budgétaire pour notre commune puisqu'on amortit également les augmentations des prix de l'énergie. La fin des travaux est prévue d'ici cinq ou six mois », conclut Christophe Faverjon.

• De notre correspondante

42G23 - V

about:blank